

# en commun

journal d'informations de la Commune de Noble-Contrée

**Concours de photo  
Lauréat  
Jacques Besse**



**Tentez votre chance et  
envoyez-nous  
vos clichés !**

## EN SUPPLÉMENT

### Guide des mesures d'économies d'énergie

- *Notre engagement communal*
- *Organisation d'une conférence*
- *Trucs et astuces pour économiser de l'énergie*

numéro 21 – novembre 2022

## Moments forts

**Votations cantonales du  
27 novembre 2022**

**Assemblée primaire  
du 5 décembre 2022**

**Bonnes pratiques liées au  
déblaiement de la neige**

**Téléchargez l'application  
mobile de la commune**



**Noble —  
Contrée**  
COMMUNE



**Chères concitoyennes,  
chers concitoyens,**

L'hiver est à nos portes et les baisses de température nous amènent à rallumer le chauffage. Comme vous le savez, les autorités fédérales et cantonales invitent les collectivités et la population à économiser activement son énergie compte tenu du risque accru de pénurie.

Dans ce sens, notre commune édite un guide encarté dans ce journal. Découvrez d'une part comment notre commune s'y engage par le biais de 10 actions concrètes. Et au verso, retrouvez des gestes simples que vous pouvez appliquer au quotidien. Main dans la main, impliquons-nous à réduire notre consommation d'énergie.

Nous invitons également nos plus jeunes habitants à s'impliquer durant l'été 2023 en devenant moniteur ou accompagnant au Passeport vacances.

En vous souhaitant une bonne lecture.

— Chargée de communication

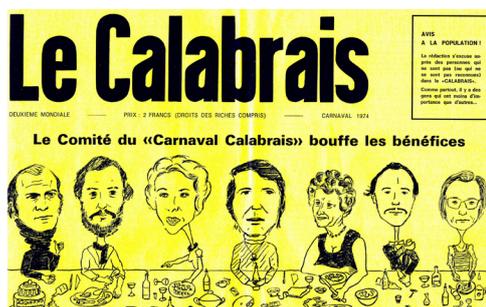
Anaïs Zufferey

L'actualité de votre commune

## Le journal Le Calabrais part à la chasse

Après deux années d'absence, le Carnaval de Miège revient du 18 au 21 février 2023 !

Ce retour tant attendu sera accompagné de la publication du journal Le Calabrais « nouvelle formule ». Vos suggestions, photos et autres croustillantes informations peuvent être transmises au plus vite à l'adresse [remion.b@gmail.com](mailto:remion.b@gmail.com).



Couverture du Calabrais de 1974

## Mesures d'économies d'énergie Extinction de l'éclairage public

Selon les recommandations de la task force cantonale, la Commune de Noble-Contrée prend des mesures afin de diminuer sa consommation d'énergie. Ces différentes mesures sont listées dans le guide qui accompagne ce journal.

Nous vous informons de manière plus précise au sujet de l'extinction de l'éclairage public durant la nuit, entre 23h00 et 5h30, qui commencera au mois de décembre. Cette mesure est coordonnée à l'échelle des communes du district.

Dans un souci de prévention, nous voulons rendre attentifs les promeneurs et les cyclistes à être bien visibles lors de leurs sorties nocturnes. C'est pourquoi notre commune a participé à l'action « MADE VISIBLE » du Touring Club Suisse (TCS) du 3 novembre dernier.

Notre Police, à l'aube et en début de soirée, a distribué à nos habitants des brassards réfléchissants ainsi que des

sticks rétro-réfléchissants à fixer aux rayons de vélos.

Il vous est possible de vous en procurer gratuitement (dans la limite du stock disponible) au guichet de notre Police municipale, à la Route de Montana 3 à Venthône. Enfin, ils seront également distribués lors de la conférence sur le thème de l'énergie du 24 novembre prochain.



## Votations cantonales du du 27 novembre 2022

Le 27 novembre prochain, les citoyens sont appelés aux urnes pour se prononcer sur les deux objets cantonaux suivants :

- Modification de la loi d'application cantonale de la loi fédérale sur les allocations familiales
- Loi sur les soins palliatifs et l'encadrement de la pratique de l'assistance au suicide en institution

Pour le vote par dépôt à la commune, l'urne est située au guichet d'accueil, installé dans l'ancienne Poste de Veyras.

Vous pouvez vous y rendre durant les horaires d'ouverture usuels.

Le jour du scrutin, il vous est également possible de vous rendre directement au bureau de vote. Ce dernier, situé au centre scolaire de Miège, sera ouvert le dimanche 27 novembre 2022 de 9h30 à 11h30. Les citoyens se présentent avec leur propre feuille de réexpédition.

**N'oubliez pas de coller l'étiquette autocollante personnelle sur votre feuille de réexpédition, sans oublier de signer également cette dernière.**

## Assemblée primaire du 5 décembre 2022

L'assemblée primaire de la Commune de Noble-Contrée est convoquée le lundi 5 décembre 2022 à 20h00 à la salle polyvalente de Miège. L'ordre du jour est le suivant :

1. Ouverture de l'assemblée
2. Procès-verbal de l'assemblée primaire du 13 juin 2022
3. Approbation du budget 2023
4. Présentation du plan financier 2023-2026
5. Divers

Le budget 2023, le plan financier 2023-2026 ainsi que le procès-verbal de la dernière assemblée primaire peuvent être consultés sur notre site Internet [www.noble-contrée.ch](http://www.noble-contrée.ch) ou directement à notre guichet d'accueil.

Un apéritif sera servi à l'issue de l'assemblée et nous nous réjouissons de vous retrouver nombreux à cette occasion.

## Jeunesse

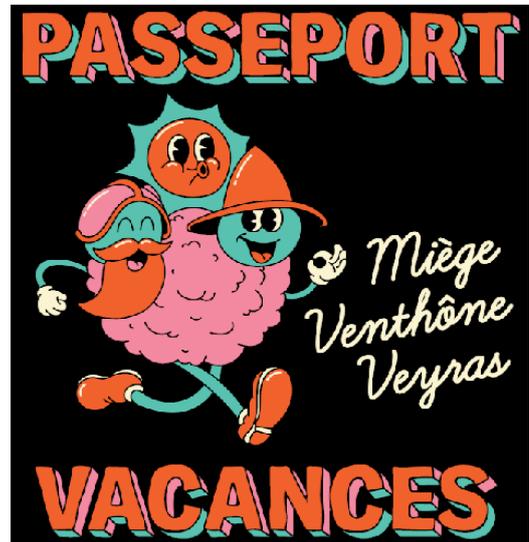
### Le Passeport vacances recrute

Chaque année, le Passeport vacances de Noble-Contrée propose des activités sportives, culturelles et créatrices aux enfants scolarisés de 1H à 8H. Pour mener à bien cette organisation et offrir un programme de qualité, nous sommes à la recherche de moniteurs et d'accompagnants pour encadrer ces jeunes participants.

La prochaine édition aura lieu du 24 juillet au 4 août 2023. Si tu es à la recherche d'un job d'été, que tu aimes travailler avec les enfants et que tu as le sens des responsabilités, n'hésite pas à faire part de ton intérêt pour participer au Passeport vacances 2023 en tant que :

- Accompagnant-e : dès la 10<sup>e</sup> CO (14 ans révolus)
- Responsable d'activité : 18 ans et plus

Pour t'inscrire, envoie un mail à [ppv.noblecontrée@gmail.com](mailto:ppv.noblecontrée@gmail.com) d'ici au 9 décembre 2022.



## Restez connectés

### Téléchargez l'application mobile de la commune

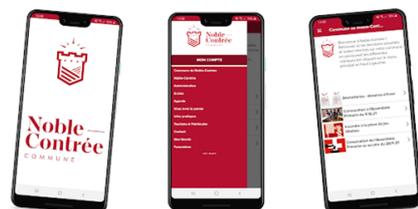
Notre application mobile « Noble-Contrée » a été lancée en début d'année et quelque 500 habitants l'ont déjà téléchargée. Pourquoi ne pas faire également le pas ?

Grâce à la fonction d'envoi de notifications (push), nous informons instantanément nos habitants sur divers sujets d'actualité tels que :

- Alerte, incident particulier
- Coupure d'eau, travaux en cours voire fermeture de route
- Annonce de manifestations
- Avis officiels

Elle vous permet aussi de nous transmettre vos éventuels signalements ou remarques (avec possibilité de les accompagner d'une photo). Pour télécharger l'application, il n'y a rien de plus

simple et c'est gratuit. Il suffit de vous rendre sur le magasin d'applications (App Store ou Google Play) et d'écrire « Noble-Contrée » dans la barre de recherche. Vous pouvez également scanner le QR code situé au verso de ce journal.



## Bonnes pratiques liées au déblaiement des neiges

A l'approche de l'hiver, nous vous rappelons quelques règles d'usage qui favoriseront le vivre-ensemble lorsque la neige s'invitera dans nos contrées.

Tout d'abord, en cas de chutes de neige, vous êtes priés de laisser la chaussée et ses abords libres de toutes machines, engins, matériaux et autres déblais. Le stationnement de véhicules en bordure des voies publiques et en dehors des places de parc est à éviter pour ne pas entraver le déblaiement des neiges.

Les propriétaires ou locataires d'immeubles bâtis en bordure de route sont tenus de dégager les trottoirs et les accès à leur propriété, même si la neige a été accumulée par les engins de déblaiement.

Les véhicules faisant obstacle au service de la voirie peuvent être saisis par les soins de

notre Police municipale, aux frais des propriétaires.

En outre, la commune décline toute responsabilité pour les éventuels dommages qui pourraient survenir. D'autre part, nous vous rendons attentifs au fait qu'il n'est pas autorisé de jeter de la neige sur la voie publique.

Le personnel des travaux publics fera de son mieux pour rendre les chaussées praticables au plus vite et vous remercie d'avance pour votre collaboration.



## Actualités des associations

**Fanfare la Concordia de Miège-Veyras** : la fanfare aura le privilège de se produire aux côtés du compositeur Johann de Meij, venu des Etats-Unis en Suisse pour deux concerts exceptionnels. Elle interprétera en première Suisse « Mondriaan » sous la baguette de son prestigieux compositeur. Huitante musiciens se produiront sur scène, d'abord le 3 décembre à Chermignon, puis le 4 décembre prochain à Loèche. Les billets sont en vente sur le site [www.concordia-miege.ch](http://www.concordia-miege.ch).

**FC Noble-Contrée** : le club organise, le 26 novembre prochain, son traditionnel souper de soutien à la salle polyvalente de Venthône à partir de 19h00. Au menu : apéritif, entrée, fondue glareyarde à volonté, dessert et bar pour continuer la soirée, pour la somme de CHF 100.- (gratuit pour les moins de 15 ans). Diverses animations viendront rythmer cette soirée. Informations et inscriptions par téléphone au 078 972 07 66 ou par e-mail à [fmtrailler98@gmail.com](mailto:fmtrailler98@gmail.com).

### Visite du Saint-Nicolas :

**A Miège**, le Saint-Nicolas visitera les classes le mardi 6 décembre 2022 dès 13h30. Dès 16h00, animation organisée à la Grange de la Calattra, pour tous les élèves de 1H et les enfants non-scolarisés (inscription demandée pour ces derniers auprès de Mireille Héritier au 079 373 51 29 jusqu'au 1<sup>er</sup> décembre).

**A Veyras**, une visite dans les classes est également prévue. Un vin chaud organisé par la Société de développement sera servi dans la cour de l'école, à la fin des cours dès 16h05.

## Agenda des manifestations

**12 nov. : Souper de soutien du Ski-club de Miège**, salle polyvalente de Miège

**18 nov. : Loto du Chœur d'hommes l'Echo**, salle polyvalente de Miège

**25 nov. : Loto du Ski-club de Veyras**, salle polyvalente de Veyras

**26 nov. : Souper de soutien du FC Noble-Contrée**, salle polyvalente de Venthône

**6 déc. : Visite du Saint-Nicolas**, écoles de Miège, de Venthône et de Veyras

**9-10 déc. : Roda de Noël**, Capoeira dos Alpes, salle polyvalente de Venthône

**17 déc. : Unplugged Night**, salle polyvalente de Veyras

**Jusqu'au 18 déc. : Exposition « Empreintes Art nouveau »**, Musée Olsommer à Veyras

Ce journal mensuel informe nos habitants des actualités sociales, politiques et économiques de Noble-Contrée. Il est à la disposition des associations ou particuliers qui souhaiteraient proposer un sujet ou poser une question. Pour ce faire, ils peuvent nous écrire à [communication@noble-contree.ch](mailto:communication@noble-contree.ch).

[noble-contree.ch](http://noble-contree.ch)

f [@noblecontree](https://www.facebook.com/noblecontree)

ig [@noblecontree](https://www.instagram.com/noblecontree)

in [Commune de Noble-Contrée](https://www.facebook.com/Commune-de-Noble-Contrée)  
027 564 63 00

Téléchargez notre application mobile en scannant les QR codes suivants :



App Store



Google Play

### Impressum

Tirage : 2'290 exemplaires

Prochaine parution : 9 décembre 2022

Délai de rédaction : 18 novembre 2022

Imprimerie : Schoechli, Sierre